

Préavis du Comité de Direction n°36-2018

Budget 2019

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances, formée de MM. Francis Costiou, Walter Baumgartner, Francis Cattin, Frédéric Guilloud et Christian Graf s'est réunie le 01 novembre 2018 au siège de Région de Nyon en présence de Mme Chantal Landeiro, responsable des finances du CoDir et de M. Patrick Freudiger, Secrétaire général. Nous les remercions de leurs explications. Etaient excusés, MM. Laurent Kilchherr et Patrice Morin.

Lors de l'élaboration du budget, le Codir a souhaité réallouer des frais administratifs aux préavis DISREN. La commission comprend cette décision qui permet une répartition plus juste des frais administratifs et ainsi permettre de présenter des comptes à peu près équilibrés, sans augmentation de la cotisation des communes membres. Elle a par ailleurs pu étudier plus en détail les calculs de cette allocation qui lui ont permis de confirmer leur cohérence. Cependant, elle tient à souligner au conseil intercommunal que l'acceptation du budget tel que présenté engendrera inévitablement au cours de l'exercice 2019 une augmentation de la solidarité lors du vote des préavis DISREN, même si au final ceux-ci sont limités à 1 point d'impôt : ce principe pourra donc engendrer plus de contraintes qu'en 2018 quant aux préavis DISREN qui pourront être votés par le conseil intercommunal, en ajoutant une couche administrative aux frais directs des investissements DISREN. Si la commission ne remet pas en cause ces nouveaux principes, elle souhaite laisser au conseil de statuer sur ces nouveaux principes d'allocation et en cas d'acception restera attentive à leur application lors de la clôture des comptes, puisqu'elle ne sera pas consultée, selon le nouveau règlement, sur les préavis DISREN individuellement.

11. Administration

Un nouveau compte 110.3114 est consacré au matériel et à l'organisation des Assises de la Région programmées pour le premier trimestre 2019 (CHF 10'000.—)

13. Service du personnel et des assurances

La suppression d'un poste lié au projet RDU fait passer les ETP de 13 à 12.5. Un double financement pour le poste de secrétaire général est prévu pour 2 mois entre février et mars 2019.

22. Service financier

Le CoDir a fait le choix d'externaliser la fonction de Boursier, ce qui représente une augmentation du compte 220.3185 à CHF 47'000.—.

La commission a retrouvé tous les comptes (avec explications de la responsable des Finances) suite à la refonte de la comptabilité débutée à la fin 2016. Les autres postes du budget n'apportent pas d'autres commentaires.

Le budget 2019 présente un résultat positif de CHF 521.—.

Votre Commission des Finances est unanime à soutenir ce préavis n°36-2018 concernant le budget 2019.

Après son étude approfondie, votre Commission des Finances vous prie d'accepter le préavis du Comité de Direction relatif au Budget 2019.

Arnex-sur-Nyon, le 19 novembre 2018

Membres de la Commission :

MM.	Francis Costiou	
	Frédéric Guilloud	
	Walter Baumgartner	
	Francis Cattin	
	Christian Graf, rapporteur	